

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 587 460**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **85 14095**

⑤1 Int Cl* : F 24 H 9/00; F 16 K 24/00.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** A1

②2 Date de dépôt : 19 septembre 1985.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 12 du 20 mars 1987.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *DALPHINET Raymond et GARCIA Jo-
seph.* — FR.

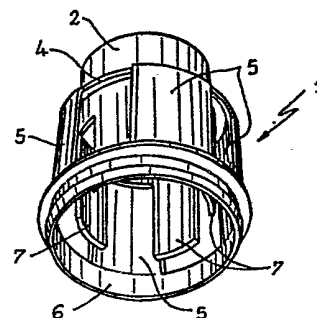
⑦2 Inventeur(s) : Raymond Dalphinet et Joseph Garcia.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Monnier, Joseph et Guy Mon-
nier, R. Karmin.

⑤4 Pièce à évent pour le raccordement des blocs de sécurité de chauffe-eau sur les canalisations de vidange.

⑤7 Son corps 1 comprend deux capuchons cylindriques
coaxiaux de branchement 2, 6 réunis par deux séries de
languettes 5, 7 décalées angulairement d'une série à l'autre de
façon à former une paroi double qui évite toute projection
d'eau à l'extérieur, tout en permettant l'entrée de l'air.



FR 2 587 460 - A1

On sait que les chauffe-eau et autres appareils pour la production d'eau chaude sont obligatoirement équipés d'un dispositif dit "bloc de sécurité" qui est agencé pour assurer d'une part l'alimentation de la cuve en eau froide à travers une vanne de commande, d'autre part la vidange de ladite cuve, que cette vidange intervienne de manière automatique en cas de surpression interne accidentelle ou de manière volontaire par l'utilisateur lui-même. La buse de sortie des blocs de sécurité doit en conséquence être raccordée à une canalisation d'évacuation à travers une pièce intermédiaire appropriée.

La réglementation actuelle exige que cette pièce de raccordement soit pourvue d'un évent relié à l'atmosphère en vue d'éviter systématiquement tout risque de pollution de la cuve dans le cas où une dépression accidentelle à l'intérieur de celle-ci engendrerait un effet d'aspiration au niveau de la canalisation de vidange. Pour le respect de cette exigence, on a en conséquence proposé des pièces de raccordement en forme d'entonnoir qui permettent bien de recueillir l'eau de vidange tout en ménageant un espace libre formant évent, mais ces pièces, qui ne sont guère satisfaisantes sur le plan esthétique, autorisent lors des opérations de vidange des éclaboussures et des projections liquides très gênantes.

C'est à ces inconvénients qu'entend principalement remédier la présente invention, laquelle a pour objet une pièce de raccordement formée par deux capuchons coaxiaux de branchement réunis l'un à l'autre par une paroi double qui est constituée par deux séries concentriques de languettes, les languettes d'une série étant décalées angulairement par rapport à celles de l'autre en vue d'éviter tout risque de projection, tout en permettant l'entrée de l'air à l'intérieur de la pièce.

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Fig. 1 est une vue en perspective montrant une pièce de raccordement suivant l'invention.

Fig. 2 en est une coupe axiale.

Fig. 3 est une coupe transversale suivant le plan indiqué en III-III en fig. 2, et sur laquelle on a fait apparaître en II-II le plan de coupe de fig. 2.

La pièce de raccordement représentée est constituée par un corps unique obtenu par moulage d'une matière synthétique appropriée, étant observé que ce corps pourrait aussi bien être réalisé en métal coulé.

Le corps 1 comporte à son sommet une partie 2 en forme de capuchon cylindrique dont la paroi interne présente deux rangées superposées de reliefs 3 (voir fig. 2) ; le capuchon 2 est ainsi susceptible d'être engagé à force sur la buse de sortie A d'un bloc de sécurité usuel pour
5 chauffe-eau, les reliefs 3 assurant par friction la retenue en place de l'ensemble du corps 1.

Le capuchon 2 se raccorde par une partie tronconique 4 à une jupe latérale formée par une série de languettes 5, au nombre de quatre (voir fig. 3) dans l'exemple de réalisation envisagé. Les extrémités inférieures
10 libres de ces languettes 5 sont réunies par une partie terminale cylindrique 6 qui constitue un second capuchon, coaxial au premier 2 ; la paroi extérieure de ce capuchon 6 est conformée de façon à recevoir un raccord fileté B propre à permettre l'adaptation de l'extrémité C d'une canalisation de vidange ou d'un siphon associé à une telle canalisation.

A l'intérieur de la jupe extérieure formée par les languettes 5 et
15 disposée concentriquement à celle-ci, est prévue une jupe intérieure constituée par quatre languettes longitudinales 7 dont le sommet se raccorde à la partie tronconique 4. On observe que ces languettes intérieures 7 sont décalées angulairement par rapport aux languettes
20 extérieures 5, de façon telle que les unes sont disposées en vis-à-vis des espaces libres ou intervalles ménagés entre les autres, cette disposition ressortant bien de l'examen de fig. 3.

On comprend qu'on réalise ainsi une paroi latérale double qui
25 s'oppose efficacement à toute éclaboussure ou projection lorsque le corps 1 de la pièce de raccordement est traversé par un courant d'eau, c'est-à-dire lors de la vidange du chauffe-eau auquel est associé le bloc de sécurité qui porte ladite pièce ; effectivement, ces éclaboussures ou projections sont inévitablement arrêtées par les languettes 5 et/ou
30 7, sans aucune possibilité de sortir du corps 1. Par contre, cette pièce est bien conforme à la réglementation puisque les espaces libres ménagés entre les languettes 5 et 7 des deux séries ou jupes concentriques déterminent un évent assurant l'entrée automatique de l'air à l'intérieur du corps 1 dans le cas où celui-ci serait soumis à un effet d'aspiration ou de suction.

35 On notera que sur le plan esthétique, la pièce de branchement suivant l'invention se révèle parfaitement satisfaisante. Il va de soi que les capuchons coaxiaux 2 et 6 qui permettent le branchement du corps 1 sur la buse de sortie du bloc de sécurité et sur la canalisation de vidange peuvent présenter toute conformation désirée, celle représentée

au dessin n'étant destinée qu'à illustrer une forme de réalisation possible.

Il doit d'ailleurs être entendu que la description qui précède n'a été donnée qu'à titre d'exemple et qu'elle ne limite nullement le
5 domaine de l'invention dont on ne sortirait pas en remplaçant les détails d'exécution décrits par tous autres équivalents.

RE V E N D I C A T I O N

Pièce à évent pour le raccordement des blocs de sécurité de
chauffe-eau sur les canalisations de vidange, caractérisée en ce que son
5 corps (1) comporte deux capuchons coaxiaux de branchement (2, 6) entre
lesquels est ménagée une paroi double formée par deux séries concentriques
de languettes (5, 7), les languettes d'une série étant décalées angulairement
par rapport à celles de l'autre en vue d'éviter toute projection de
liquide à l'extérieur, tout en permettant l'entrée de l'air à l'intérieur
10 dudit corps.

1/2

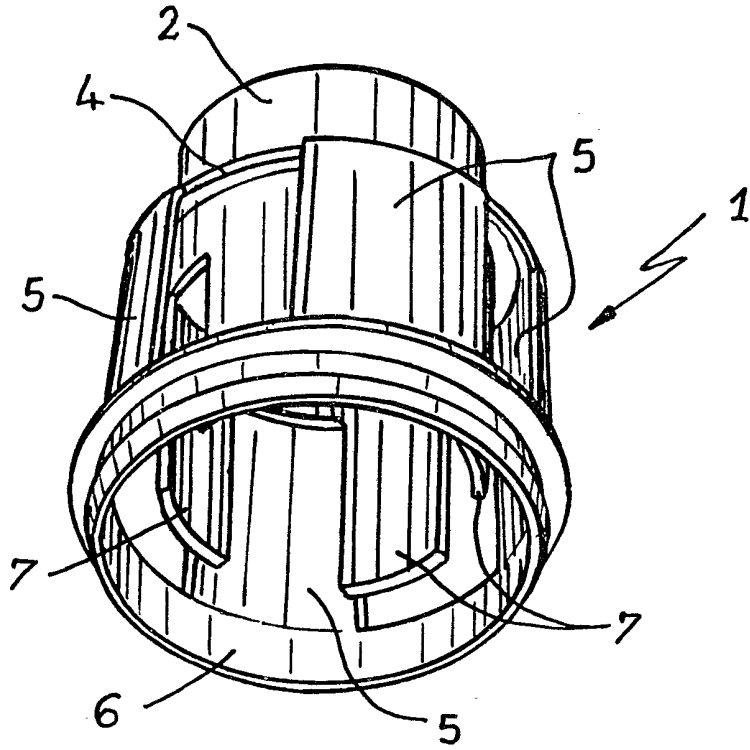


Fig. 1

2/2

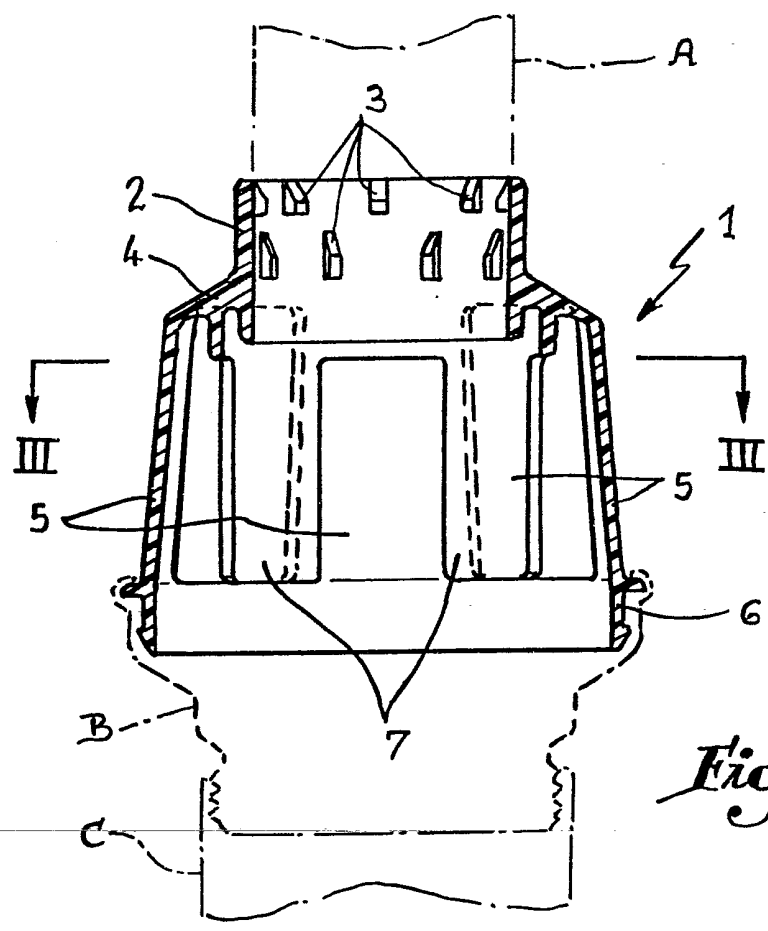


Fig. 2

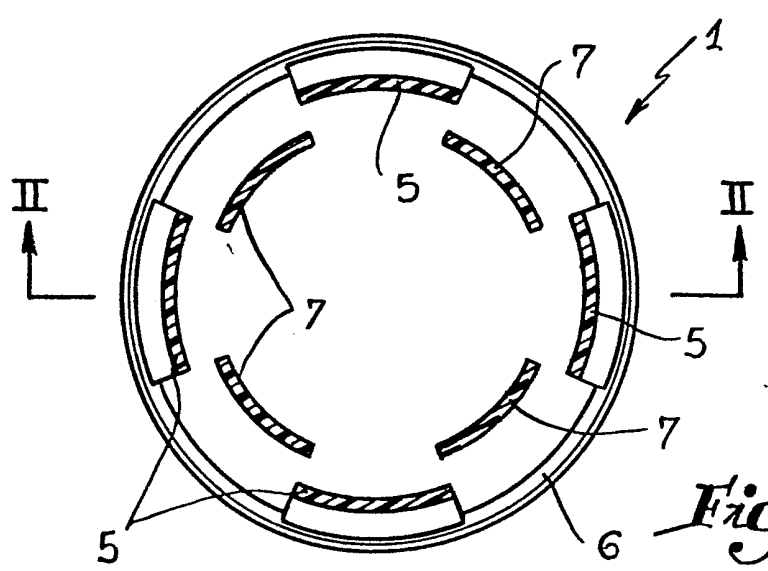


Fig. 3